

N O



Fédération des
EPF
Locaux

Rapport d'activité





Éditorial

L'année 2025 marque une étape décisive pour notre réseau. Après plusieurs années de réflexion et de travail collectif, nous avons préparé une évolution majeure : la transformation de notre association en Fédération des Établissements Publics Fonciers Locaux, qui prendra effet en 2026. Plus qu'un changement de statut, cette évolution affirme notre volonté de renforcer notre représentation nationale et de mieux accompagner les EPF Locaux face aux défis des territoires.

Cette année a été consacrée à construire cette nouvelle ambition : adaptation de notre gouvernance, renforcement de nos partenariats, développement de nouveaux services et poursuite de notre action auprès des pouvoirs publics.

Autant d'initiatives qui témoignent de la vitalité de notre réseau et de sa capacité à se projeter dans l'avenir.

Le présent rapport illustre également l'engagement quotidien des EPF Locaux aux côtés des collectivités. Dans un contexte où les enjeux de sobriété foncière, de logement, de revitalisation et de transition écologique sont plus que jamais au cœur des politiques publiques, notre réseau démontre chaque jour la pertinence de son action et la force du collectif.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus, des directeurs, des collaborateurs et de nos partenaires pour leur confiance et leur engagement. C'est grâce à eux que nous abordons cette nouvelle étape avec ambition et détermination.

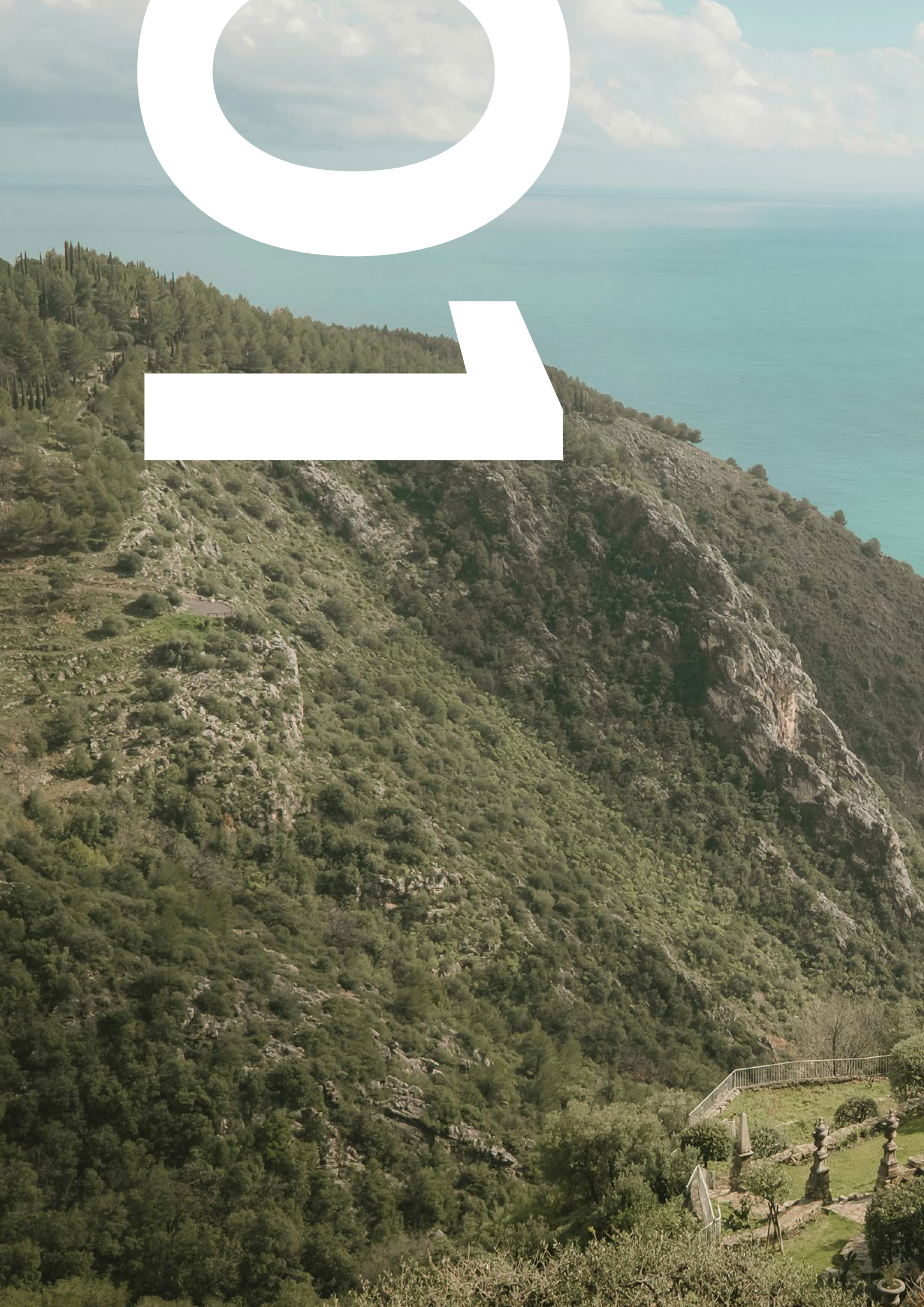
Philippe Alpy

Président de la Fédération des EPF Locaux



Sommaire

PART I - La Fédération des EPF Locaux	6
La Fédération	9
L'administration et l'équipe	10
Le Club des collaborateurs	12
Le Club des élus	16
La représentation institutionnelle et le plaidoyer	20
Les partenariats et événements.....	22
Les événements de l'année 2025.....	26
PART II - Les EPF Locaux.....	28
Qu'est ce qu'un Etablissement Public Foncier Local ?	30
Les dynamiques d'innovation	31
La couverture géographique	36
L'activité 2025.....	39
Les acquisitions.....	39
Les cessions	42
Le stock foncier	44
Les travaux	45
Le fonctionnement	46
Les ressources	47
Les coordonnées des EPF Locaux.....	48





LA FÉDÉRATION DES EPF LOCAUX

La Fédération en chiffres (en 2025)



* enquête de satisfaction annuelle 2025 -
sur la base des répondants ayant exprimés une opinion

La Fédération

→ Créée en janvier 2008, la Fédération des Établissements Publics Fonciers Locaux rassemble les 24 EPF Locaux de France métropolitaine et d'outre-mer ainsi que l'Office Foncier de la Corse. Jusqu'en 2025, elle portait le nom d'Association nationale des EPFL.

Nos missions principales sont de :



Notre siège social est situé à Clermont-Ferrand.

Nous fonctionnons de manière collégiale, autour d'une Assemblée générale et d'un Conseil d'administration. Cette organisation favorise les échanges entre nos adhérents tout en assurant un pilotage transparent de notre activité, de notre gestion et de nos résultats.

En 2025, nous avons tenu deux Assemblées générales : la première à Nantes, en Loire-Atlantique, et la seconde à Villars-les-Dombes, dans l'Ain.

L'année 2025 a marqué une étape déterminante dans la transformation de l'Association nationale des EPFL en Fédération des EPF Locaux, effective en 2026. Cette transition s'est traduite par plusieurs chantiers structurants, dont deux expertises juridiques dédiées et les prémices des travaux de refonte de l'identité visuelle.

En parallèle, nous avons renforcé nos échanges avec les partenaires institutionnels et les acteurs du foncier afin de porter plus largement la voix des EPF Locaux et d'affirmer notre positionnement à l'échelle nationale.

Un établissement public foncier local accompagne les collectivités territoriales dans l'acquisition, le portage et la préparation de terrains ou de biens immobiliers afin de faciliter la réalisation de leurs projets d'aménagement (plus d'infos en partie II page 32)

L'administration et l'équipe

Le Conseil d'administration



Le Conseil d'administration est l'organe de pilotage de la Fédération, chargé de sa gestion administrative et financière dans le cadre des orientations définies par l'Assemblée générale.

Il réunit 7 représentants du collège des présidents et 7 représentants du collège des directeurs. Son renouvellement intervient tous les six ans, à la suite des élections municipales.

En 2025, le Conseil d'administration était composé des personnes suivantes :

COLLÈGE DES PRÉSIDENTS :

Philippe ALPY (Président de la Fédération + Président de l'EPF Doubs Bourgogne-Franche-Comté)
Alphonse BELLONTE (Vice-Président de l'EPF Auvergne)
Gérard BRANCHY (Président de l'EPF de l'Ain)
Bruno CALEIRO (Président de l'EPF des territoires Oise et Aisne)
Christian DUPESSEY (Président de l'EPF de Haute-Savoie)
Marie-Paule LEHMANN (Présidente de l'EPF d'Alsace)
Jacques TECHER (Président de l'EPF de la Réunion)

COLLÈGE DES DIRECTEURS :

Arnaud PORTIER (Secrétaire Général et Directeur de l'EPF Pays Basque)
Sylvaine VEDERE (Trésorière et Directrice de l'EPFLI Foncier Coeur de France)
Jean-François BUCCO (Directeur de l'EPF de Loire-atlantique)
Jean-Marc DESCHODT (Directeur de l'EPF des territoires Oise et Aisne)
Benoit GAUGLER (Directeur de l'EPF d'Alsace)
Vincent REMY (Directeur de l'EPF du Dauphiné)
Georges RIVES (Directeur de l'EPF Agen-Garonne)



L'équipe permanente

Au quotidien, notre équipe permanente accompagne le fonctionnement de la Fédération, anime le réseau et met en œuvre les actions décidées par les instances de gouvernance.



Charlotte BOEX

Responsable des affaires générales

Elle assure l'organisation et le suivi des instances de gouvernance de la Fédération, la représentation auprès des pouvoirs publics, la veille législative et réglementaire, la conduite des actions de plaidoyer, la communication externe, le développement et le suivi des partenariats nationaux, l'organisation des événements nationaux, les relations avec la presse, la gestion des prestations mutualisées, ainsi que le suivi administratif et financier de la structure et l'encadrement des stagiaires, en fonction des besoins.

☎ 06 46 91 90 63
✉ c.boex@asso-epfl.fr



Pavlina PAVLEOVA

Chargée de mission interne

Elle est en charge de l'animation et du suivi du Club des collaborateurs, du développement de l'offre de formation, de la conception de parcours de formation sur mesure (à destination des élus, des directeurs et des collaborateurs), de l'animation des sessions et de leur organisation logistique en présentiel, de l'organisation des journées annuelles par groupe métier ainsi que des journées du personnel, du recensement et de l'analyse des compétences des collaborateurs, de la communication interne, ainsi que du suivi administratif et financier.

☎ 06 15 07 32 46
✉ p.pavleova@asso-epfl.fr



Le Club des collaborateurs



Le Club des collaborateurs constitue un espace d'échanges, de partage d'expériences et de montée en compétences destiné à l'ensemble des salariés des EPF locaux. Véritable réseau professionnel, il favorise la diffusion des bonnes pratiques, le développement d'une culture commune et la mutualisation des savoir-faire entre les 25 établissements.

Son animation repose sur un groupe de 15 référents représentant les différents corps de métiers des EPF locaux. Ces référents assurent l'interface entre les collaborateurs, les directions des établissements et la Fédération.

Ils contribuent à l'identification des besoins en formation, à l'organisation des actions collectives, à l'animation des groupes de travail ainsi qu'à la réalisation d'enquêtes et d'études au service du réseau.

Le Club est structuré autour de six groupes-métiers :

#groupe1_observation-études-conseil

#groupe2_négociation-acquisition

#groupe3_procédures-juridiques

#groupe4_gestion-
travaux

#groupe5_comptabilité-
fiscalité

#groupe6_administration-rh-
communication

En 2025, les référents se sont réunis à 5 reprises afin de piloter les activités du Club. Leurs travaux ont porté principalement sur la préparation et l'animation des Journées annuelles, organisées cette année en articulation avec une offre de formation renforcée, ainsi que sur la restitution des échanges auprès des directeurs d'EPF locaux lors de la réunion mixte annuelle de Lyon.

La dynamique du réseau s'appuie également sur la plateforme de communication "Slack", devenu l'outil central de collaboration des EPF Locaux.

Cette application permet d'échanger en continu au sein de canaux thématiques, de partager un agenda commun, de mettre à disposition une bibliothèque partagée, de consulter l'annuaire du réseau et de bénéficier de fonctionnalités de synthèse des échanges. Elle contribue ainsi à maintenir un lien permanent entre les membres du Club et à faciliter la circulation de l'information.

En complément, l'actualité du réseau est relayée par une lettre d'information interne trimestrielle, diffusée par courriel et accessible sur Slack. Très appréciée des collaborateurs, elle enregistre un taux d'ouverture d'environ 50 %, témoignant de l'intérêt porté aux actions et aux actualités du réseau.



Une animation continue du réseau



Tout au long de l'année, la Fédération a poursuivi son rôle d'animation, de coordination et d'accompagnement du réseau, au-delà des événements et des outils proposés aux adhérents. Cette action s'est traduite par le suivi des groupes-métiers et de leurs référents, l'organisation des réunions des directeurs, le recensement des besoins en formation des collaborateurs et l'enrichissement continu des outils collaboratifs.

L'année 2025 a également été marquée par la reconduction de la mission mutualisée avec Sémaphores, la réalisation de l'enquête annuelle de satisfaction auprès des adhérents et le lancement des premiers travaux préparatoires des Journées annuelles 2026, qui se tiendront à Strasbourg en partenariat avec l'EPF d'Alsace.

Zoom sur les formations

OFFRE DE FORMATION

Une plateforme dédiée à la formation :

L'offre de formation de la Fédération s'articule au travers d'une plateforme de formation en ligne qui offre de nombreuses fonctionnalités tels que l'accès à un catalogue de formations, les inscriptions et convocations en ligne, le suivi à son rythme des formations en e-learning, des rappels, le téléchargement des certificats, etc.



En 2025, la Fédération a proposé à ses membres :

- 10 formations et interventions en présentiel
- 44 formations en e-learning
- 3 Parcours de formations
 - 1 Parcours Slack
 - 1 Parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants
 - 1 Parcours de négociation foncière

Cela représente 134 personnes formées en présentiel, et 159 collaborateurs en e-learning pour un budget global d'environ 43 K €.

LE PARCOURS MULTIMODAL "NÉGOCIATION FONCIÈRE"

Partie 1 en e-learning
théorique et en autonomie
(2h30)

Partie 2 en présentiel avec
approfondissement et jeux de
rôles (1,5 jours)

Partie 3 en classe virtuelle avec
retours d'expériences (2h)

Journées annuelles par groupes-métiers

Temps forts de la vie du Club, les Journées annuelles ont réuni tout au long de l'année les collaborateurs des différents groupes-métiers. Organisées au sein des EPF Locaux, elles offrent un cadre privilégié pour partager les retours d'expérience, approfondir les problématiques professionnelles communes et renforcer les liens entre établissements.

En 2025, 6 rencontres ont été organisées :

#GROUPE3_
PROCÉDURES-JURIDIQUES

#GROUPE4_GESTION-
TRAVAUX

#GROUPE5_
COMPTABILITÉ-FISCALITÉ

📍 Strasbourg

📅 15 et 16 mai

Intervention d'un avocat sur les reventes avec charges et les conventions de mise à disposition, avec un focus assurances.

📍 Bayonne

📅 17 et 18 juin

Présentation sur la dépollution des sols, en parallèle d'une formation sur les diagnostics immobiliers et la gestion locative.

📍 Lyon

📅 23 septembre

Actualité fiscale avec Sémaphores et ateliers sur les écritures comptables et la TVA applicable aux cessions.





#GROUPE1_
OBSERVATION-ÉTUDES-
CONSEIL

#GROUPE2_
NÉGOCIATION-
ACQUISITION

#GROUPE6_
ADMINISTRATION-RH-
COMMUNICATION

📍 Nantes

📅 30 sept et 1^{er} oct

Retour d'expérience
sur la révision du
PPI, organisation des
outils collaboratifs
et échanges sur les
données/ partenariats
pour les études en
interne.

📍 Paris

📅 09 et 10 octobre

Formation sur la
sécurisation juridique
des engagements
de l'EPF Local,
complétée par des
ateliers pratiques
sur les cessions et
délibérations.

📍 Clermont-Ferrand

📅 14 et 15 octobre

Formations sur
l'archivage et les
tableaux de bord RH,
suivies d'ateliers sur
les outils internes, la
RSE puis d'ateliers par
métiers.



Club
des Élus

Le Club des élus

2025 marque l'expérimentation d'un nouveau réseau interne au sein de la Fédération des EPF Locaux : le Club des élus.

Le Club des élus a pour objectif de renforcer l'implication des élus dans les enjeux fonciers et de structurer les échanges entre les EPF Locaux. Il favorise la connaissance mutuelle, la formation commune, le partage d'expériences et les échanges autour des politiques foncières. Inspiré du Club des collaborateurs, il constitue un espace de dialogue à l'échelle nationale.

Piloté en 2025 par **Gérard BRANCHY**, Président de l'EPF Local de l'Ain, il était composé de 46 élus :

- 21 élus locaux, administrateurs ou délégués d'un EPF Local ;
- 25 élus présidents d'EPF Locaux.

Parcours de formation pour les élus

Dans le cadre du partenariat de longue date avec la Banque des Territoires, la Fédération a engagé en 2025 la construction d'un parcours de formation à destination des élus des EPF locaux.

Ce travail de co-construction a donné lieu à plusieurs réunions d'échanges avec l'École des Territoires afin de définir les contenus pédagogiques et les modalités de production des supports, notamment des ressources vidéos. L'École des Territoires a ainsi réalisé 4 vidéos originales et mis à disposition 3 vidéos existantes, intégrées au parcours de formation.

Conçu selon une approche progressive et complémentaire, ce parcours s'articule autour de trois temps :

- un module e-learning d'environ 3 heures, composé de contenus interactifs et d'activités préparatoires permettant aux élus d'acquérir les fondamentaux sur les enjeux du foncier ;
- une formation en présentiel d'1 à 2 jours, destinée à approfondir les connaissances, favoriser les échanges et travailler sur des cas pratiques ;
- une classe virtuelle de retour d'expérience de 2 heures, permettant de partager les enseignements, les pratiques et les questions rencontrées sur le terrain.





Synthèse des actions du Club des élus en 2025



OUVERTURE DES ACCÈS À LA PLATEFORME SLACK ET À L'ESPACE DE FORMATION DOKEOS et diffusion de la feuille de route 2025 (janvier 2025).



RÉUNIONS DES COMMISSIONS (21 mars et 11 avril), puis du groupe unifié (5 mai et 3 juillet) et 1 déjeuner de travail le 18 novembre à Paris en marge du Congrès des maires avec la mise à disposition des comptes rendus sur Slack pour assurer le suivi des travaux.



ORGANISATION DU WEBINAIRE DE LANCEMENT (18 mars).





INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION À VILLARS-LES DOMBES
(16 octobre).



MISE À JOUR DU KIT DE COMMUNICATION À DESTINATION DES ÉLUS
pour les assemblées générales de fin d'année 2025 et élaboration de la feuille de route 2026 (décembre 2025).



ACTIONS DE FORMATION

- Sessions de prises en mains des plateformes mises à dispositions par la Fédération (8 avril, 6 mai) et vidéos de prise en main
- webinaire « De la friche à l'opportunité » (12 et 13 juin)
- formation au lobbying territorial en présentiel à Bourg-en-Bresse (15 octobre)
- lancement du test d'un parcours de formation e-learning des élus
- test de la « fresque du foncier » (27 février)
- formations soft skills dédiés.



LANCEMENT DE LA LETTRE D'INFORMATION « LA CHRONIQUE DES ÉLU-ES »

(n°1 : juin 2025 / n°2 : septembre 2025 / n°3 : décembre 2025).

La représentation institutionnelle et le plaidoyer



En 2025, nous avons poursuivi notre engagement auprès des parlementaires et des pouvoirs publics afin d'apporter l'expertise des EPF Locaux et de partager les retours d'expérience du réseau.

Dans le cadre de nos missions de représentation et de plaidoyer, nous participons régulièrement aux travaux et aux auditions parlementaires. Cette mobilisation repose sur un travail de coordination comprenant la préparation des auditions, la collecte et l'analyse des contributions du réseau, l'organisation des rendez-vous ainsi que la rédaction et le suivi des comptes rendus.

En 2025, nous avons ainsi été auditionnés dans le cadre des travaux suivants :

« Proposition de loi Réussir la transition foncière », présentée par les députées Constance DE PELICHY et Sandrine DE LE FEUR

« Proposition de loi visant à lutter contre la disparition des terres agricoles et à renforcer la régulation des prix du foncier agricole », portée par le député Peio DUFAU

« Proposition de loi visant à Conforter l'Habitat, l'Offre de logements et la Construction (CHOC) », déposée par la sénatrice Dominique ESTROSI-SASSONE

« Proposition de loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement », déposée par le député Harold HUWART

Des réunions avec les services du ministère du Logement et le cabinet du ministère de la transition écologique ont également été organisées à 4 reprises.



COMITÉ NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ (CNB) :



Membre du CNB depuis quatre ans, la Fédération y représente les EPF Locaux au sein de cette instance nationale d'information, d'échanges et de consultation sur les enjeux stratégiques relatifs à la biodiversité. En 2025 elle a participé à 5 réunions du comité.



Les partenariats et événements

8

partenaires conventionnels



3

adhésions



Exemples d'actions partenariales



ASSISES NATIONALES DU FONCIER ET DES TERRITOIRES

Organisées par le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI), les Assises nationales du foncier et des territoires ont réuni en février 2025 à Nancy, élus, experts et acteurs du foncier autour de la sobriété foncière et de la transformation des usages du sol. Arnaud PORTIER, Secrétaire général, est intervenu lors d'une table ronde consacrée aux arbitrages entre développement et préservation des ressources. Les échanges ont notamment porté sur la reconversion des friches et la réutilisation des espaces vacants.

ANCTour

Dans le cadre de l'ANCTour consacré au programme Petites Villes de Demain, organisé en juin 2025 à Dijon par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Philippe ALPY, Président de la Fédération est intervenu lors d'une table ronde dédiée au rôle stratégique de la maîtrise foncière dans le maintien et le développement du commerce de proximité.



JOURNÉE EPL - EPF

En septembre 2025, en partenariat avec la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), nous avons organisé une journée de rencontres et d'échanges réunissant les directeurs d'EPL, d'EPF Locaux et d'EPF d'État, afin de renforcer les synergies entre ces acteurs majeurs de l'aménagement et du foncier. Les débats ont porté plus particulièrement sur le logement, le recyclage foncier, la renaturation et la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Ces échanges se sont appuyés sur des retours d'expériences et des exemples d'opérations menées dans les territoires.



RENCONTRE ANNUELLE DU RÉSEAU "LUMENT PARTENAIRES"

La rencontre annuelle du réseau Lument Partenaires s'est tenue au Hub des Territoires en décembre 2025, à l'initiative de la Banque des Territoires. Elle a réuni acteurs institutionnels et partenaires autour des enjeux de cohésion sociale et territoriale. Les échanges ont porté sur le logement, le bail réel solidaire (BRS), l'évaluation des impacts des tiers-lieux, ainsi que sur le programme « Santé - Grand Âge » de la Banque des Territoires.

Tout au long de l'année, plusieurs autres entretiens ont également eu lieu avec d'autres partenaires tels que l'Université d'Avignon, l'Institut pour la transition foncière, la Fondation pour l'Homme et la Nature, le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes, l'Association des maires ruraux de France et la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

FOCUS SUR LE COLLOQUE NATIONAL

Nous avons organisé un colloque national sur « Le commerce rural au service du renouveau rural » en collaboration avec l'Institut pour la Ville et le Commerce, l'Association des Maires Ruraux de France et l'EPF Auvergne le 13 mars 2025 à Clermont-Ferrand.

Tables rondes et conférences ont permis de partager des initiatives innovantes au service des territoires, avec un message introductif de la ministre de la Ruralité, Françoise GATEL. Les retours des participants ont salué la richesse des échanges et les outils concrets proposés aux élus.

En chiffres :

- 3 plénières,
- 6 ateliers,
- 34 intervenants,
- 180 participants.



Vidéo : Colloque
«Le commerce
innovant au service
du renouveau rural»



Ouverture *Bienvenue*

Commission Nationale des EPFL
Institut pour la Ville et le Commerce
Comité de l'Association des Maires Ruraux de France
Auvergne
Parlement rural français



Les événements de l'année 2025



13 mai

Participation de Benoît GAUGLER, Charles MOUGEOT et Pierre MORRIER au Printemps des Territoires organisé par la Banque des Territoires à Paris.



13 mars

Colloque national "Le commerce innovant au service du renouvellement rural" à Clermont-Ferrand.



18 février

Participation de Philippe ALPY, Charlotte BOEX et Pavlina PAVLEOVA à l'Assemblée générale de l'EPF Auvergne pour présenter le club des élus.

fonciers en débat

26 mai

Participation à l'assemblée générale de Fonciers en débat en visioconférence



03 juin

Intervention de Philippe ALPY à l'ANCTour à Dijon.

17 décembre

Participation de Valère PELLETIER à la journée du Réseau Lument Partenaires le 17 décembre à Paris.



18 et 19 novembre

Congrès des Maires à Paris : participation à plusieurs tables rondes, intervention de Vincent REMY, visites des stands des partenaires sur le Salon des Maires.





06 février

Intervention et participation d'Arnaud PORTIER aux Assises nationales du foncier et des territoires à Nancy.

13 janvier

Participation au réseau des inventaires territoriaux des friches avec le Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI) en visioconférence.



23 au 25 septembre

Participation de Charlotte BOEX et Christine PARAME au 85^e Congrès Hlm de l'Union Sociale pour l'Habitat, marquant 10 ans de partenariat, qui a réuni plus de 32 000 visiteurs autour des « Qualités du logement social ».

03 et 04 Juillet

Participation d'Arnaud PORTIER et Benoît GAUGLER aux 7^e Journées du Réseau des Organismes de Foncier Solidaire à Strasbourg, organisées par Foncier Solidaire France, autour du Bail Réel Solidaire (BRS).

22 septembre

Organisation d'une journée EPL/EPF à Paris.

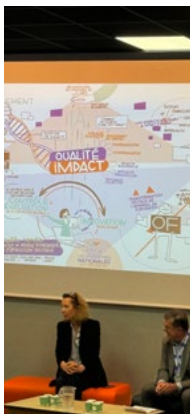


26 septembre

Intervention de Philippe ALPY, notre président, lors de la célébration des 20 ans de l'EPFL de Savoie à SAVOIEEXPO, marquant deux décennies d'engagement au service des stratégies foncières des collectivités savoyardes.

02 au 07 novembre

Participation de Pavlina PAVLEOVA aux tables rondes Rencontres nationales d'AINOA, l'Association professionnelle de référence sur la formation digitale et l'innovation pédagogique à la CCI de Maine-et-Loire, avec des échanges sur la formation, l'intelligence artificielle et l'accessibilité.



09 octobre

Participation de Vincent REMY au groupe de travail du Centre Européen de Prévention et de gestion des Risques d'Inondation (CEPRI) sur les risques inondation.





O

N



LES EPF LOCAUX

Qu'est ce qu'un Etablissement Public Foncier Local ?

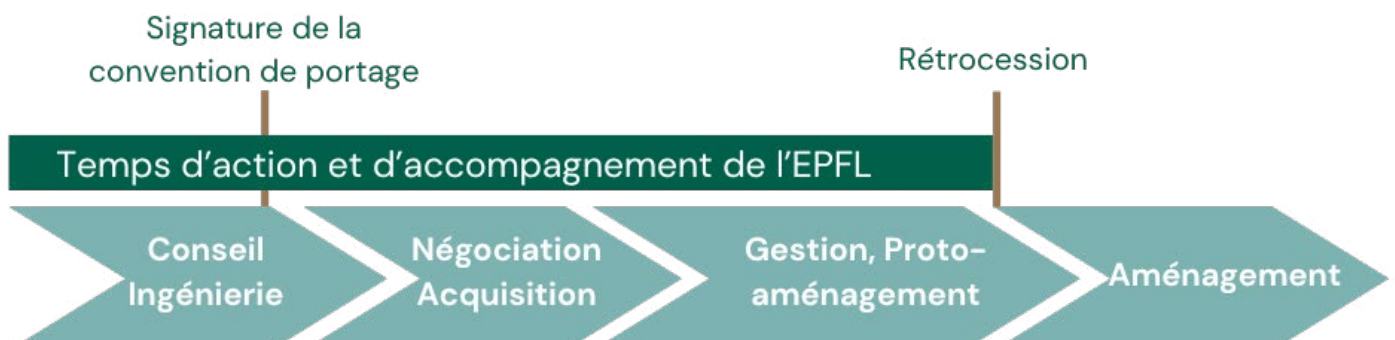


Un Établissement Public Foncier Local (EPF Local) accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'aménagement en assurant l'acquisition, le portage et la gestion de biens fonciers et immobiliers. Il constitue des réserves foncières et prépare les terrains à leur future utilisation grâce à des opérations de dépollution, de déconstruction, de sécurisation ou de requalification. Cette intervention permet aux collectivités de disposer du temps nécessaire pour élaborer leurs projets dans les meilleures conditions.

L'EPF Local contribue au développement des territoires en favorisant la réalisation de logements, d'équipements publics, le développement économique et touristique, ainsi que le renouvellement urbain. Il agit également en faveur du développement durable en encourageant le recyclage du foncier, en limitant l'étalement urbain et en maîtrisant les coûts liés au foncier.

Les collectivités adhérentes bénéficient d'un accompagnement technique, juridique, administratif et financier tout au long de leurs projets. Grâce au portage foncier et aux solutions de financement proposées, l'EPF Local facilite la mise en œuvre des opérations d'aménagement et la livraison de terrains prêts à être aménagés.

Parcours d'une opération foncière



Les dynamiques d'innovation

DONNÉES ET SYSTÈMES



Cartographie intelligente : Analyses spatiales, plateformes de visualisation, data territoriale

Prospective : Études exploratoires, diagnostics anticipés, outils d'aide à la décision

Numérique embarqué : Applications mobiles, outils interactifs

Transmission & montée en compétence : Ateliers, formats hybrides, capitalisation des savoirs

1. STRATÉGIES FONCIÈRES DES COLLECTIVITÉS : DES ATELIERS POUR MIEUX ACCOMPAGNER (30/05)

EPFL DE LA SAVOIE :

L'EPFL de Savoie a organisé un atelier consacré aux stratégies foncières, réunissant 42 élus et techniciens de communes du territoire. Animée avec l'appui du cabinet ADEQUATION, cette rencontre a permis d'éclairer les dynamiques foncières et immobilières locales et d'identifier les leviers mobilisables pour anticiper et maîtriser les projets territoriaux. Les participants ont pu se familiariser avec les outils opérationnels à disposition des collectivités : veille foncière, droits de préemption, partenariats avec les opérateurs ou mobilisation du foncier déjà urbanisé. Cet atelier a mis en évidence un réel besoin d'accompagnement et de montée en compétences des communes sur des enjeux de plus en plus complexes, appelé à se poursuivre face à la nécessité de concilier développement local et sobriété foncière.



2. CAP SUR MON TITRE : UNE APPLICATION MOBILE (21/08)

TERRE CARAÏBES :

Terres Caraïbes a mis en place, en juillet 2024, la plateforme numérique « Cap sur mon titre », destinée à accompagner les démarches de régularisation foncière en Guadeloupe.

L'outil a eu pour objectif de simplifier la relation entre les communes et leurs administrés, en centralisant le dépôt des documents et le suivi de l'instruction des dossiers jusqu'à la délivrance du titre de propriété. Face à l'accueil favorable réservé à la plateforme, Terres Caraïbes a développé l'application mobile de "Cap sur mon titre", disponible sur Google Play et l'Apple Store, permettant aux usagers de consulter et de suivre leurs démarches directement depuis un smartphone ou une tablette. Un système de notifications a été intégré afin d'assurer un suivi réactif des dossiers. Cette évolution illustre la structuration progressive des outils numériques et des données au service de la régularisation foncière, engagée par Terres Caraïbes depuis 2024.





TERRITOIRES ET RESSOURCES

Zéro artificialisation nette (ZAN) active : Stratégies foncières préventives, outils d'évitement, dialogue amont

Terrains à réinventer : Valorisation des friches, mutations de sites délaissés

Cœurs de vie durables : Revitalisation des centres, reconquête des polarités locales

Sol vivant & résilient : Préservation des espaces agricoles, trames vertes & bleues, renaturation

2. TRANSFORMATIONS D'UNE FRICHE À WARLUIS (30/09)

EPF (OISE ET AISNE) :

À Warluis, commune de 1 200 habitants près de Beauvais, une friche commerciale a laissé place à un projet de création de logements pour seniors et de locaux médicaux. Cette opération exemplaire de reconversion foncière a été menée en un seul mandat par l'équipe municipale, avec le concours du bailleur social Laéssa, de la Banque des Territoires et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. L'EPF Local des territoires Oise & Aisne (EPFLO) est intervenu en maîtrise d'ouvrage pour faciliter la reconversion, en lien étroit avec les partenaires financiers et techniques. Cette collaboration a permis de redonner une utilité à cette friche, répondant ainsi à un double enjeu : limiter l'artificialisation des sols et proposer une offre de logements et de services de proximité au cœur du territoire.



1. BELLEFONTAINE : LE FONCIER LEVIER DE REVITALISATION (17/12)

EPF DOUBS BFC :

La commune de Bellontaine a inauguré le restaurant « Au Goût du Risoux », idéalement situé au pied des pistes et à proximité de la Grande Traversée du Jura. Cette réouverture a été rendue possible grâce à l'acquisition du site par l'EPF Doubs Bourgogne-Franche-Comté, pour le compte de la commune. L'opération s'inscrit dans une démarche de soutien à l'économie locale montagnarde et de valorisation du patrimoine bâti, illustrant le rôle du foncier comme levier de revitalisation des centres et de dynamisation des ressources territoriales rurales. Accompagné par le pôle gestion locative de l'EPF Doubs BFC, ce projet renforce l'attractivité touristique du territoire et offre une nouvelle halte aux habitants, skieurs et randonneurs. Un exemple concret d'action foncière au service de la vitalité et de la convivialité locales.





CHANTIERS ET MATÉRIAUX

Économie circulaire du foncier : Réemploi de matériaux, recyclage in situ, écoconception

Ingénierie environnementale : Dépollution, reconversion de sites sensibles

Réhabilitation patrimoniale : Transformation des bâtis anciens, gestion adaptative du foncier bâti

1. L'ÉCO-CONCEPTION AU SERVICE DE LA REVITALISATION D'UNE MAISON MÉDICALE (19/06)

EPFLI FONCIER CŒUR DE FRANCE :

La commune de Ligny-le-Ribault, dans le Loiret, a inauguré en juin dernier sa maison médicale entièrement rénovée, un événement important pour ce territoire rural confronté au départ de ses médecins généralistes fin 2023. C'est l'EPF Foncier Cœur de France qui a permis de maintenir l'ouverture de la maison médicale, en acquérant le bâtiment en 2022, point de départ d'une rénovation conçue dans une logique d'éco-conception : isolation thermique par l'extérieur, pompe à chaleur, mise aux normes énergétiques et réagencement des espaces pour un bâtiment désormais sobre et fonctionnel. Depuis sa réouverture, le site accueille plusieurs professionnels de santé ainsi qu'un centre de soins non programmés, tout en conservant des locaux disponibles pour attirer un médecin généraliste. Porté à 80 % par des subventions publiques, ce projet illustre la capacité de l'action foncière publique à conjuguer performance énergétique et revitalisation des services de santé dans les territoires.



2. PRÉSERVATION DU PATRIMOINE : LE CHÂTEAU DE LIEBFRAUENBERG (04/09)

EPF ALSACE :

Niché à la lisière du Parc naturel régional des Vosges du Nord, le château du Liebfrauenberg est un site emblématique de l'histoire du nord de l'Alsace, laissé en suspens depuis la liquidation de son association gestionnaire en 2021. Fin 2024, l'EPF d'Alsace est intervenu pour accompagner la communauté de communes Sauer-Pechelbronn dans l'acquisition du château, sécurisant ce bâti patrimonial et structurant un portage foncier au service de sa réhabilitation. Ce dispositif offre à la collectivité un cadre sécurisé pour engager la transformation du site et envisager sa réouverture au public, l'EPF d'Alsace apportant un soutien financier et technique qui lui permet de concrétiser ce projet de reconversion. En donnant une nouvelle vocation à ce bâti historique, cette intervention illustre la capacité de l'action foncière à concilier réhabilitation patrimoniale et redynamisation territoriale.





DISPOSITIF ET EXPÉRIMENTATIONS

Montages hybrides : OFS, foncière partenariale, portage croisé

Urbanisme agile : Urbanisme transitoire, occupations temporaires, foncier test

Accès solidaire au foncier : Viager foncier, dissociation propriété/usages, expérimentation sociale

Régulation anti-spéculative : Lutte contre l'inflation foncière, encadrement des prix, minoration foncière

1. LA MINORATION FONCIÈRE AU SERVICE DU LOGEMENT SOCIAL (14/05)

EPF LOIRE ATLANTIQUE :

L'EPF de Loire-Atlantique a mis en place une minoration foncière d'environ 60 000 € pour soutenir la production de logements sociaux dans le bourg de Puceul, réduisant de 50 % le prix de revient du foncier destiné au projet. Cette opération, initiée en 2019, s'appuie sur l'acquisition par l'EPF de 1 500 m² de parcelles constituées en unité foncière et cédées à Habitat 44 pour la réalisation de huit logements locatifs sociaux, financés dans le cadre des dispositifs PLUS et PLAI. En mobilisant cet outil de minoration, l'EPF de Loire-Atlantique facilite l'accès à un foncier maîtrisé et abordable, permettant aux collectivités de concrétiser leurs projets de logement social, y compris en milieu rural. Cette opération illustre le rôle essentiel des EPF Locaux dans la production de logements abordables et le développement équilibré des territoires.



2. L'OBTENTION DE L'AGRÉMENT ORGANISME FONCIER SOLIDAIRE (OFS) PAR LA CÔTE-D'OR (02/12)

EPFL CÔTE-D'OR :

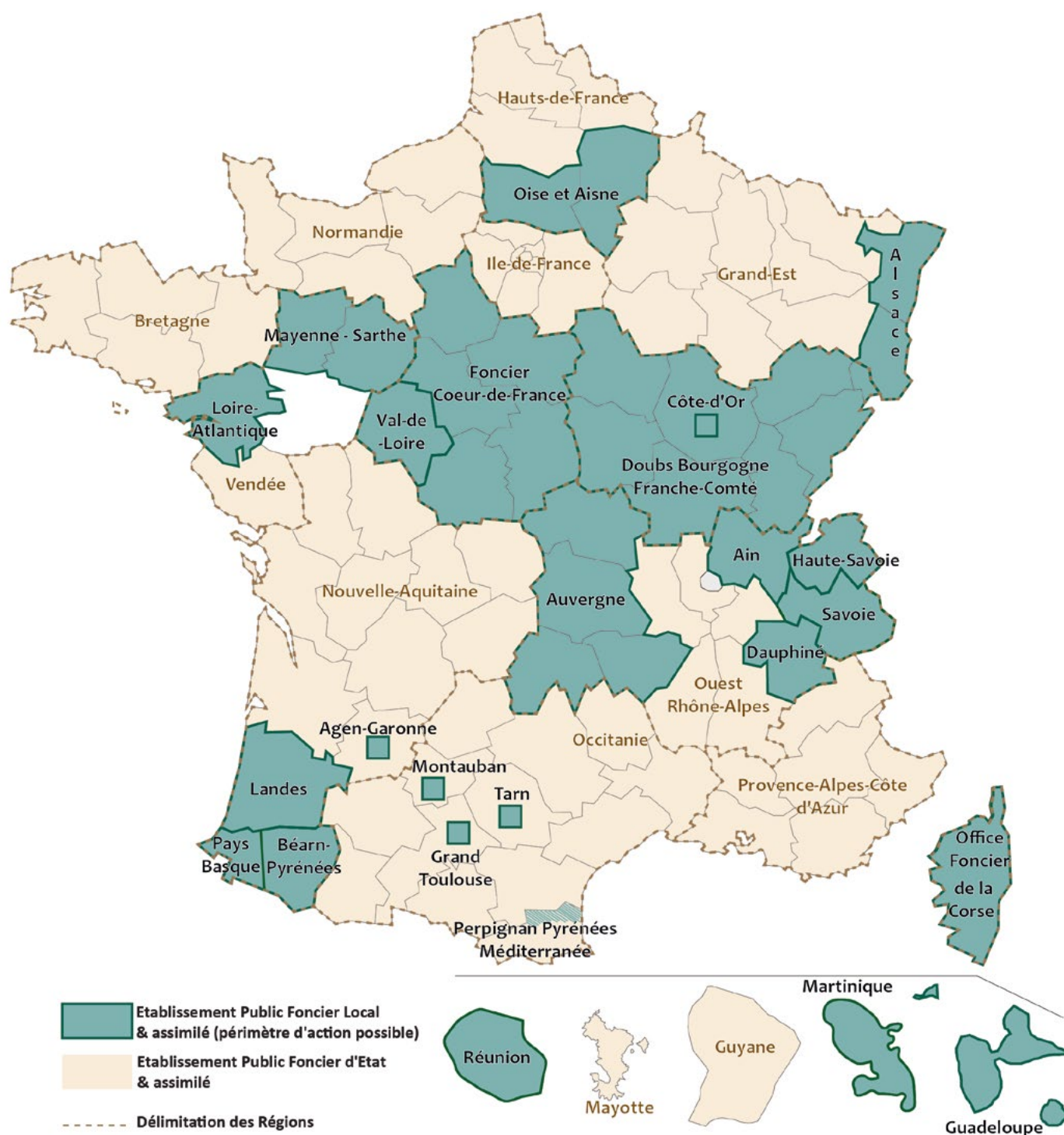
Le Conseil d'administration de l'EPFL des Collectivités de Côte-d'Or a validé l'intégration de l'activité d'Organisme Foncier Solidaire (OFS) dans ses statuts, une évolution confirmée par l'obtention de l'agrément préfectoral délivré par arrêté du 24 novembre 2025. Cette évolution ouvre la voie à un montage hybride inédit, associant le savoir-faire de portage foncier de l'EPF Local au dispositif du Bail Réel Solidaire (BRS), fondé sur la dissociation du foncier et du bâti pour produire des logements durablement abordables. Sur le territoire de Dijon Métropole, ce dispositif répond aux tensions du marché immobilier et complète les outils existants d'accession aidée, en cohérence avec les objectifs de mixité sociale portés par le plan local d'urbanisme intercommunal de Dijon Métropole. Fort de sa solidité financière et de son expertise foncière, l'EPFL de Côte-d'Or devient ainsi un acteur légitime pour déployer ce nouveau mode de production de logements, au service d'un accès plus large et durable à la propriété.



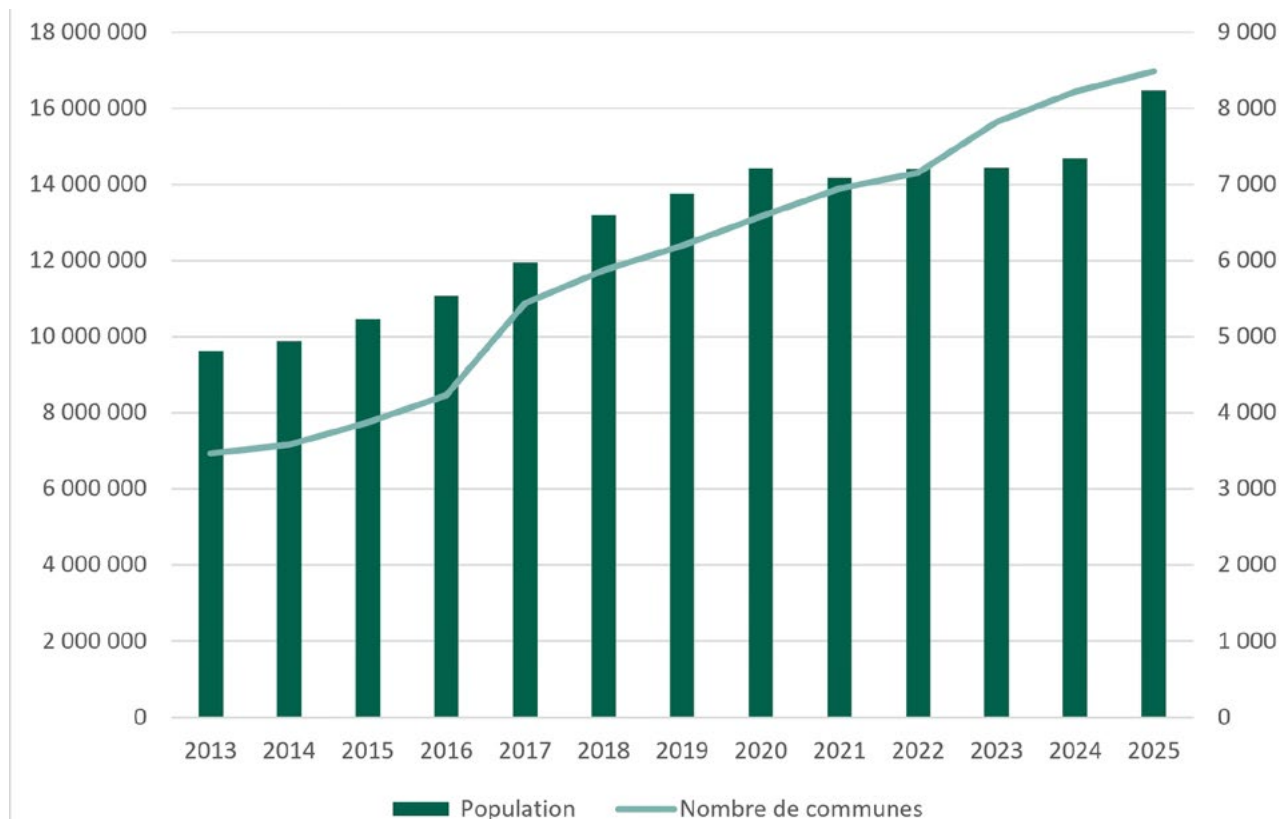
**Organisme de Foncier Solidaire
de l'EPFL des collectivités
de Côte-d'Or**



La couverture géographique



Les EPF Locaux qui ont une moyenne d'âge de 19 ans continuent de s'étendre sur le territoire national : + 3 % de communes couvertes par rapport à l'année 2024 et + 71 % par rapport à l'année 2013.

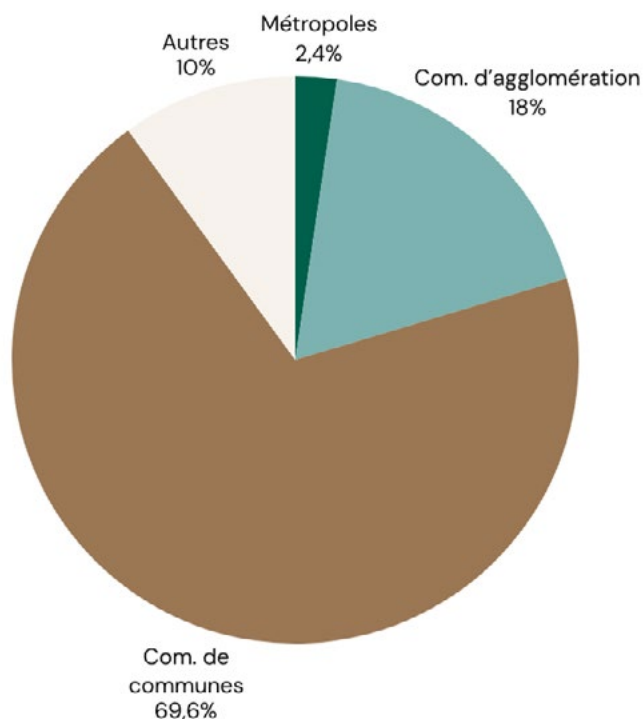


Périmètre d'intervention

Au 31 décembre 2025, les 24 EPF Locaux et l'Office Foncier de la Corse comptent **8 482 communes** adhérentes dont 8 qui ont le statut de métropole. Cela représente près de 16,5 millions d'habitants, soit 24 % de la population française.

Parmi ces communes, 92 sont considérées comme carencées au titre de la loi SRU, 63 sont intégrées au dispositif "Action Cœur de Ville" et 438 participent au programme "Petites Villes de Demain".

339 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont adhérents à un EPF Local et à l'Office Foncier de la Corse (OFC). Environ 3 sur 4 sont des Communautés de communes.



L'activité 2025

Action foncière en 2025

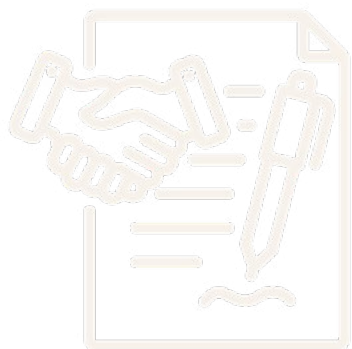
En 2025, les EPF locaux et l'Office foncier de la Corse ont conclu avec leurs collectivités adhérentes 920 nouvelles conventions foncières opérationnelles soit une moyenne de 37 conventions par EPF Local. Près de 15% de ces conventions ont été signées avec des communes "Petites Villes de Demain". Par ailleurs, 7 % des conventions actives en cours, soit 429 conventions, concernent des communes exposées au recul du trait de côte (8 EPF locaux sont aujourd'hui mobilisés sur cet enjeu).

Au cours de cette même année, ils ont signé 1783 actes authentiques portant sur une superficie totale de 1 753 hectares, pour un montant global de 530 M€, soit un montant moyen de 297 000 € par acte. Par rapport à 2024, le nombre d'actes enregistrés progresse de 1,9 %, tandis que le volume financier des transactions augmente de 1,3 %.

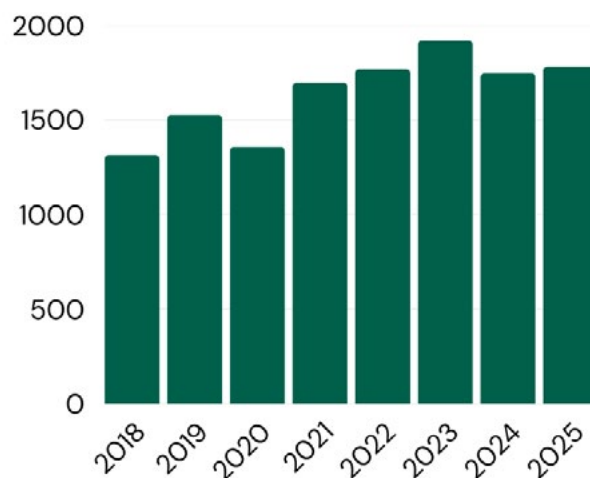


Volume global

- **1 783 actes signés** (+ 1,9% par rapport à 2024)
- **530 M€** (+ 1,3% par rapport à 2024)
- **1 753 ha** (+ 49,4% par rapport à 2024)



Évolution du nombre d'actes signés entre 2018 et 2025 (+ 36 %)



Les acquisitions

Les acquisitions foncières réalisées au titre de l'habitat constituent le principal poste d'investissement en 2025, avec 466 actes représentant un montant de 140,2 M€ soit 42 % des dépenses totales. Viennent ensuite les 287 acquisitions destinées aux équipements publics, pour un montant de 88,5 M€, en progression de 23 % par rapport à 2024. Suivies de près par les 157 acquisitions en faveur de l'activité économique, à hauteur de 55,6 M€, soit environ un cinquième des investissements. À l'inverse, les montants des 46 acquisitions liées à l'environnement représentent la part la plus faible, avec moins de 1 % des sommes engagées.

En termes de surfaces, les acquisitions en lien avec l'habitat arrivent en tête, avec 230 hectares, soit un tiers des surfaces totales acquises. À l'opposé, les surfaces les plus modestes concernent les foncières à risque (3 hectares) et les réserves foncières (14 hectares).

Sur le plan qualitatif, 64 % des actes d'acquisition portent sur des terrains situés en zones urbanisées, tandis que 10 % des actes concernent des extensions urbaines.

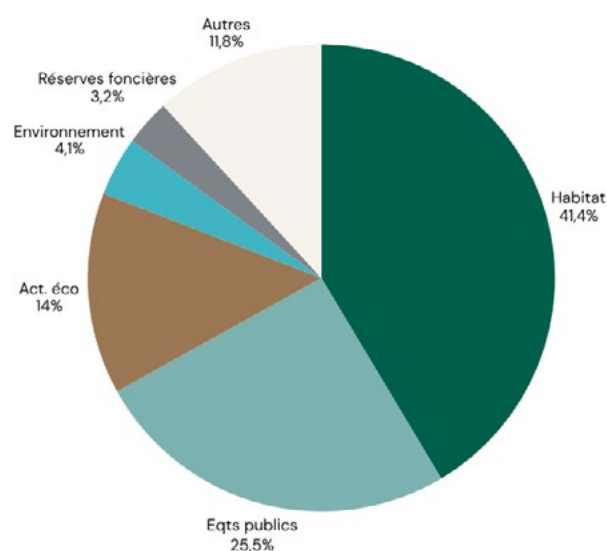
Par ailleurs, les projets de redynamisation des centralités représentent 35 % des actes, et ceux liés à la reconversion de friches, 5 %.

1 144 actes d'acquisitions

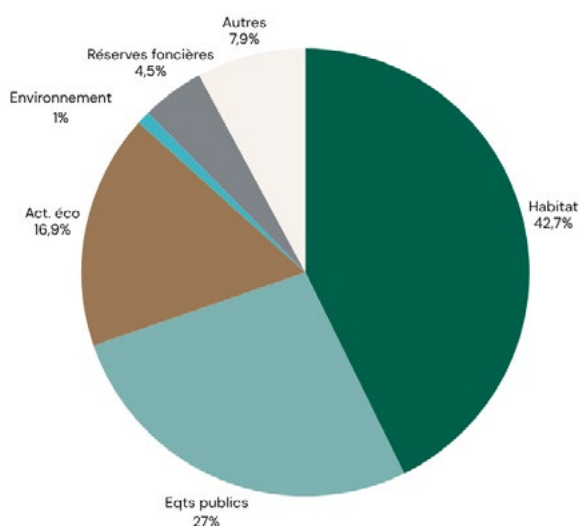
334 M€

712 ha

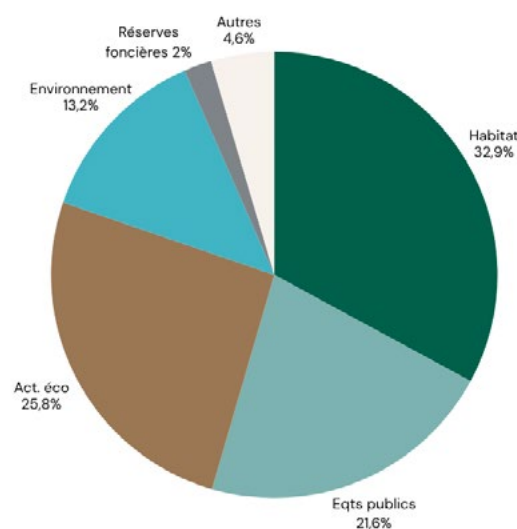
Acquisitions en nombre d'acte



Acquisitions en millions d'€



Acquisitions en hectare



BON À SAVOIR

L'acquisition des biens se fait principalement par voie amiable, mais peut également mobiliser les procédures de préemption et d'expropriation. L'EPF Local assure aussi le montage administratif des dossiers ainsi qu'un accompagnement juridique.

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE TROIS MARES :

L'EPF RÉUNION AUX CÔTÉS DE LA COMMUNE DU TAMPON

Le 31 juillet 2025, le conseil municipal du Tampon a validé l'acquisition d'une parcelle destinée à l'extension de la zone d'activités économiques de Trois Mares, dans le cadre d'une démarche globale de valorisation des zones d'activités menée avec la CASud. La commune a mandaté l'EPF Réunion pour mener les négociations foncières nécessaires.

L'EPF a ainsi acquis la parcelle non bâtie BP n°1390, d'une superficie de 3 981 m², classée en zone 1AUe du PLU et intégrée dans la tranche 3 du périmètre d'extension. Cette acquisition doit permettre, à terme, de lever l'enclavement du site via la parcelle communale BP n°1324, et de constituer une réserve foncière pour un développement économique structuré.

Cette opération illustre le rôle de l'EPF comme opérateur foncier d'anticipation, aux côtés des collectivités pour sécuriser leurs projets d'aménagement.



RACHAT DES THERMES DE CHALLES-LES-EAUX :

L'EPFL DE LA SAVOIE SÉCURISE UN FONCIER STRATÉGIQUE

En juin 2025, après deux années de négociations, l'EPFL de la Savoie a finalisé le rachat des thermes de Challes-les-Eaux, fermés depuis février 2023, mettant fin à un contentieux entre la Chaîne Thermale du Soleil, ancien propriétaire, et les collectivités locales.

L'EPF Local a acquis le bâtiment thermal et son parc de cinq hectares, au cœur de la commune. Ce rachat préserve l'intégrité paysagère du site et ouvre le champ des possibles : équipements sanitaires, espaces d'enseignement, activités touristiques ou hébergements, dans un cadre paysager préservé.

Cette opération illustre le rôle de l'EPF Local comme opérateur foncier d'anticipation. Elle garantit une maîtrise publique sur un foncier sensible et donne à la commune le temps de construire, avec ses habitants, un projet de reconversion structurant et respectueux du patrimoine local.



ORGANISMES FONCIERS SOLIDAIRES

Créés par la loi ALUR du 24 mars 2014, les Organismes Foncier Solidaire (OFS) sont des structures à but non lucratif, agréées par l'État et placées sous le contrôle du préfet. Leur mission consiste à acquérir et gérer du foncier afin de le mettre à disposition de ménages via des baux de longue durée, notamment le Bail Réel Solidaire (BRS).

Dans les territoires où le coût du foncier pèse fortement sur les prix de l'immobilier, la dissociation entre le terrain et le logement permet de réduire le prix d'acquisition et de favoriser le maintien d'une offre de logements accessibles à des ménages aux revenus variés.

En 2025, 9 Organismes Fonciers Solidaires ont été créés à l'initiative d'EPF Locaux et sont opérationnels : Alsace, Cœur de France, Côte-d'Or, Doubs Bourgogne-Franche-Comté, Grand Toulouse, Guadeloupe, Haute-Savoie, Martinique et Pays Basque.

En Loire-Atlantique et dans le Dauphiné, les EPF Locaux sont actionnaires d'OFS existants.

D'autres territoires pourraient à l'avenir développer leur propre OFS avec l'appui de leur EPF Local afin de renforcer les solutions d'accès abordable à la propriété.

EXEMPLE D'OPÉRATION OFS :

L'EPFL Pays Basque et SOLIHA Pays Basque, en partenariat avec la commune et l'OFS BIZITEGIA, ont lancé la commercialisation de 7 logements en Bail Réel Solidaire (BRS) au sein du Château Daguerre, à Tardets-Sorholus. Cette réhabilitation patrimoniale, portée par le cabinet Collectif Encore, associe logements en accession sociale, locatif social et espace artistique, proposés du T3 au T4 (72 à 109 m²) à partir de 94 000 €. En mobilisant le dispositif BRS (TVA à 5,5 %, éligibilité au prêt à taux zéro), l'opération permet à des ménages sous plafonds de ressources d'accéder à la propriété à coût réduit, tout en valorisant un patrimoine bâti remarquable. Cette opération illustre le rôle des EPF Locaux dans la conciliation entre logement abordable, réhabilitation patrimoniale et développement équilibré des territoires ruraux.



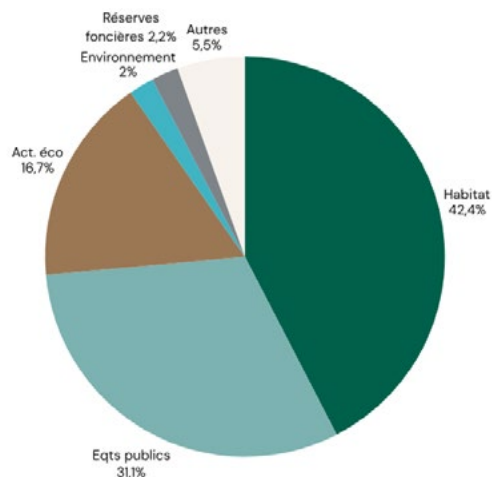
Les cessions

639 actes de cessions

196 M€

1 041 ha

Cessions en nombre d'acte



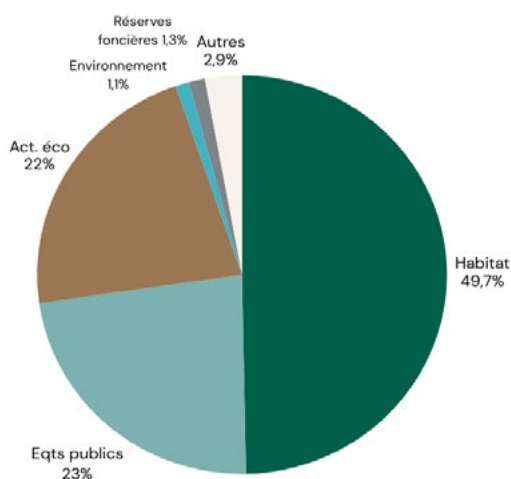
Les 271 cessions foncières au profit de l'habitat restent le principal levier de recettes, générant 97,4 M€ en 2025, soit environ + 4 % par rapport à 2024. Viennent ensuite les 199 cessions réalisées au titre des équipements publics, avec 45,1 M€ soit une hausse de + 67 % et les 107 cessions liées à l'activité économique, pour un montant de 43,2 M€ soit + 66 % par rapport à l'année 2024. Les 13 cessions portant sur des projets environnementaux représentent, quant à elles, la part la plus faible des recettes, avec un peu plus de 1 % du total.

En termes de surfaces cédées, plus de la moitié (558 hectares) concerne des projets d'habitat, 16 % (171 hectares) sont destinés à l'activité économique et 157 hectares sont à vocation environnementale soit + 15 % par rapport à l'année 2024.

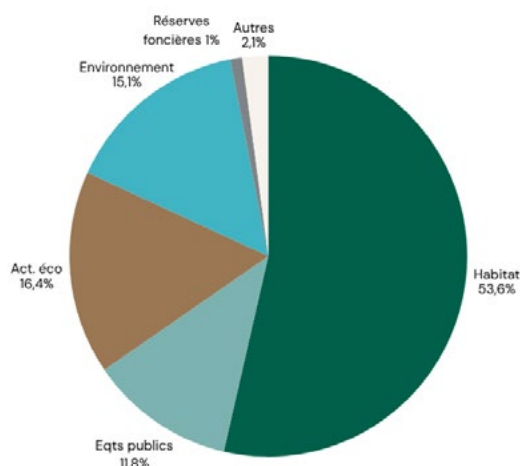
La répartition géographique des cessions fait apparaître que 62 % des actes, soit 398 actes, ont été réalisés en zones urbanisées, tandis que 13 %, soit 86 actes, concernent des projets en extension urbaine.



Cessions en millions d'€



Cessions en hectare



MINORATION FONCIÈRE

En 2025, les EPF Locaux ont accordé aux collectivités **99 minorations foncières**, hors dispositif SRU, pour un montant total de 215 M€ sur les cessions réalisées au cours de l'année. En complément, 3 M€ de minorations au titre de la SRU ont été octroyés sur des cessions conclues en 2025, dont 2 M€ en faveur de communes déficitaires en logements sociaux.

PONT-SAINT-MARTIN : LE PROTO-AMÉNAGEMENT AU SERVICE DU LOGEMENT SOCIAL

L'EPF de Loire-Atlantique a accompagné la commune de Pont-Saint-Martin, carencée au titre de la loi SRU, dans une démarche de proto-aménagement au 8-10 rue de Nantes, en centre-bourg. Après des acquisitions amiables menées entre 2017 et 2021 sur 562 m², des travaux préparatoires (démolition de deux maisons et d'un garage, diagnostic des sols, désamiantage) ont été réalisés entre janvier et avril 2025, en tenant compte des nuisances sur cet axe fréquenté. Cette étape permet désormais la cession du foncier à un bailleur social pour la construction de cinq logements locatifs sociaux (environ 300 m² habitables). Cette opération illustre le rôle des EPF Locaux dans le recyclage foncier en centre-bourg, au service de la sobriété foncière et de la production de logements sociaux en milieu urbain.



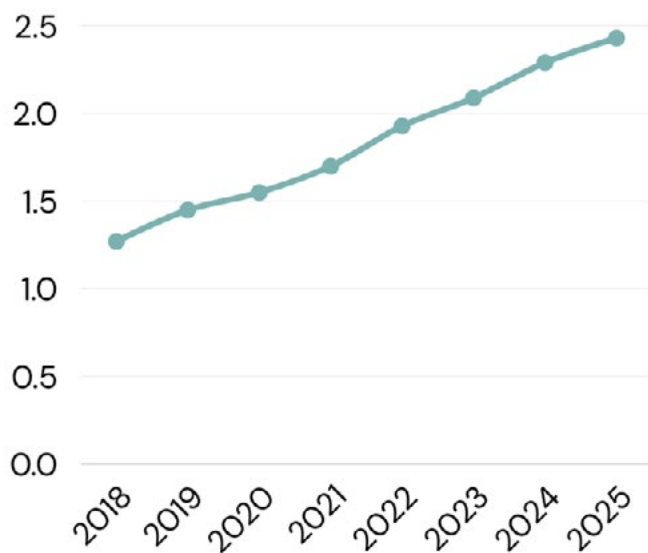
MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES À AUTEUIL : L'EPFL DES TERRITOIRES OISE ET AISNE FACILITE LE PROJET

L'EPFL des territoires Oise et Aisne (EPFLO) a acté, le 24 novembre, une cession foncière au bénéfice de la commune d'Auteuil, rue d'en Haut, pour la construction d'une maison des assistantes maternelles (MAM) destinée à renforcer l'offre de services à la petite enfance. Le foncier, acquis par l'EPFLO le 30 septembre 2024 pour 190 000 € (3 807 m²), a bénéficié d'un dispositif de paiement différé sur huit ans, facilitant la capacité d'investissement de la commune. Cette opération s'inscrit dans le Programme pluriannuel d'intervention 2024-2028 de l'EPFLO, consacré à l'accompagnement des maisons de santé et des MAM. Elle illustre le rôle de l'EPF Local comme partenaire financier et opérationnel des projets structurants, au service d'un aménagement équilibré et solidaire des territoires.



Le stock foncier

Évolution du stock foncier

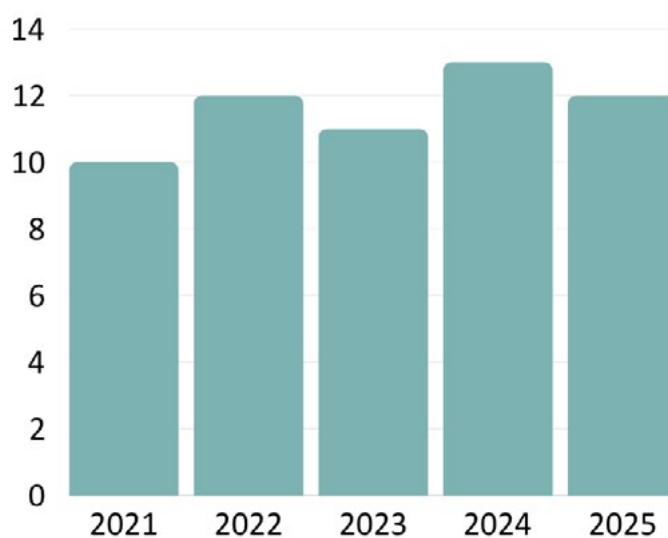


La valeur du stock foncier détenu par les EPF Locaux et l'OFC s'élève à 2,4 Md€. Elle a pratiquement doublé en 7 ans et représente désormais un montant moyen de 97,3 M€ par EPF Local mais avec de grandes disparités.



Le taux moyen de rotation annuelle du stock est de 8,3 % ce qui équivaut à une durée de détention moyenne théorique de 12 ans.

Durée de détention moyenne théorique en année



Les travaux

Les EPF Locaux ont pour mission de préserver, et dans la mesure du possible de valoriser, le patrimoine acquis pour le compte des collectivités. Cela se traduit par la réalisation de travaux de sécurisation et de mise aux normes des biens. Ils assurent également les opérations de proto-aménagement, incluant les études préalables ainsi que les chantiers de désamiantage, de déconstruction et de dépollution des sols.

En 2025, les frais de travaux de proto-aménagement représentent un montant global de **29 M€** correspondant à **274 opérations**. La part du proto-aménagement dans les dépenses d'intervention foncière représente en moyenne 8 %. De plus, 31 % des travaux de proto-aménagement en maîtrise d'ouvrage sont réalisés au titre de la redynamisation des centralités et 28% au titre du recyclage des friches.

À noter que ces frais ne prennent pas en compte les dépenses en matière de gestion des biens (frais de maintenance, petits travaux de mise aux normes, charges d'entretien, de sécurisation, de copropriétés, d'assurances,...).

Les EPF Locaux ont porté, co-porté ou accompagné **24 dossiers lauréats "recyclage foncier"** dans le cadre du Fonds vert. Cela représente un total de subventions de **7 M€**.

EXEMPLE DE TRAVAUX :

L'EPF Auvergne a acquis par préemption, en juillet 2019, une parcelle de 968 m² sur le site de La Rotonde à Clermont-Ferrand, intégrée à la ZAC Saint-Jacques. Les travaux de déconstruction, menés en 2024 sur six bâtiments dont trois en bordure d'une voie ferrée, ont nécessité une coordination avec la SNCF et des interventions de nuit. Dans le cadre de sa politique d'insertion, l'EPF a associé l'entreprise Demcy pour 400 heures de travail réalisées par deux salariées en insertion. Le chantier a permis de valoriser plus de 1 100 tonnes de déchets et de réemployer plus de 20 tonnes de matériaux, grâce aux partenariats avec Mains Ouvertes et MatériauTech Dôme Réemploi. Cette opération illustre le rôle de l'EPF Auvergne au service d'un aménagement équilibré, durable et solidaire des territoires.



Le fonctionnement

La gouvernance des EPF Locaux, encadrée par le Code de l'urbanisme, repose sur une Assemblée générale et un Conseil d'administration, et s'appuie sur une équipe restreinte mais pluridisciplinaire spécialisée dans les questions foncières.

652
administrateurs



- 26 élus titulaires en moyenne par établissement ;
- 65% des administrateurs sont issus du collège des EPCI ;
- 36 administrateurs avec voix consultatives.

308
salariés



- + 7% de salariés par rapport à l'année 2024 ;
- un salarié couvre un volume de transaction de 1,7 M€ / an ;
- les charges de personnel représentent 8,5% du total des charges.

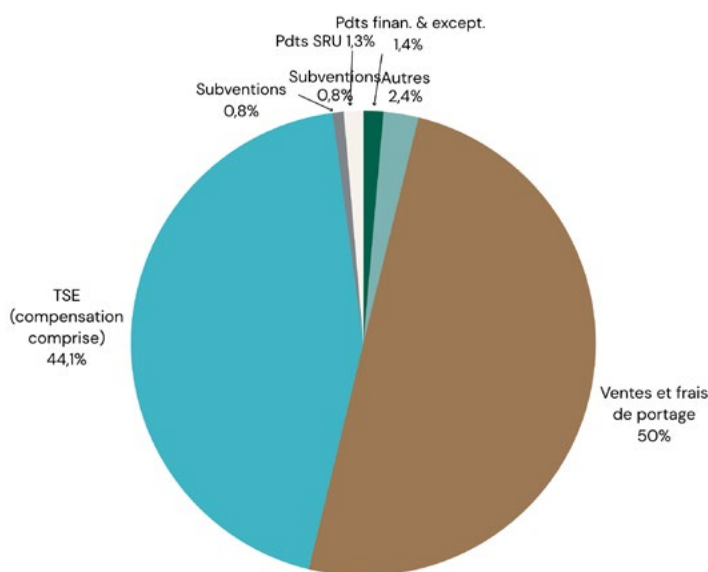
Dans la plupart des EPF Locaux, les services sont structurés de la façon suivante :



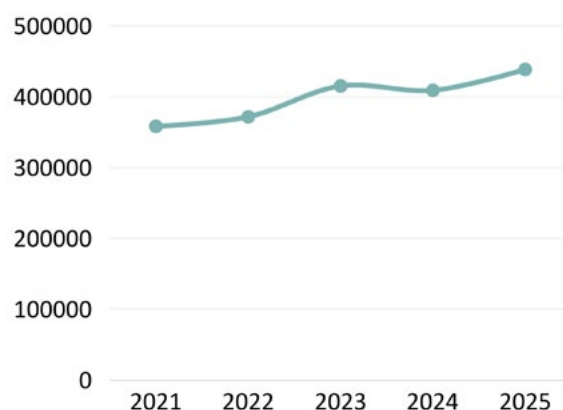
Les ressources

Le produit des cessions et de la Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) sont les principaux postes de recette des EPF Locaux. En 2025, le produit de la TSE (hors compensation) représente pour les 22 établissements concernés un montant de 150,8 M€. Cela représente un montant moyen de 9 € par habitant (foyer fiscal). Ce niveau est relativement faible par rapport au niveau maximal autorisé qui est de 20 € par habitant.

Financement en milliers d'€



Évolution des produits milliers d'€



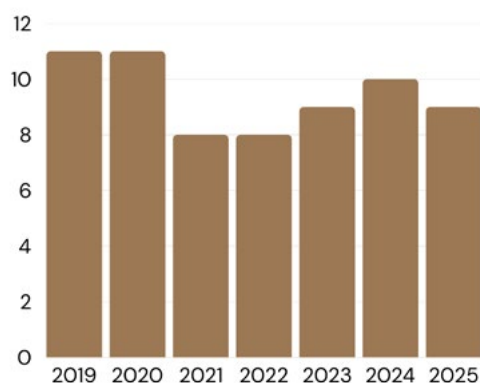
Sur la période 2021-2025, on note une augmentation de + 22% des produits.

ZOOM SUR LA TSE

La Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) par habitant a diminué de - 18% sur la période 2019-2025. Cela s'explique principalement par la réforme de la taxe d'habitation et celle de la cotisation foncière des entreprises.



TSE perçue en € / hab. entre 2019 et 2025



Coordonnées des EPF

EPF AGEN-GARONNE

8 rue André Chénier - BP 19
47916 AGEN CEDEX 9
www.agglo-agen.net
05 53 69 59 62



Paul BONNET
Président

Georges RIVES
Directeur

EPF AIN

Bastide - 22 rue Gustave Léger
01000 BOURG-EN-BRESSE
www.epf01.fr
04 74 32 69 05

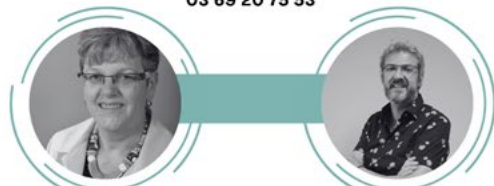


Guillaume FAUVET
Président

Pierre MORRIER
Directeur

EPF ALSACE

3 rue Gustave Adolphe Hirn
67000 STRASBOURG
www.epf.alsace
03 69 20 75 53



Marie-Paule LEHMANN
Présidente

Benoît GAUGLER
Directeur

EPF AUVERGNE

63-65 boulevard François Mitterrand
63000 CLERMONT-FERRAND
www.epfauvergne.com
04 73 29 00 87

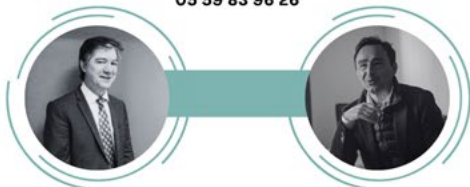


Hervé PRONONCE
Président

Jérémy MENDES
Directeur

EPF BEARN-PYRENEES

2 rue Jean-Baptiste Carreau
64000 PAU
www.epfl-bearn.fr
05 59 83 96 26

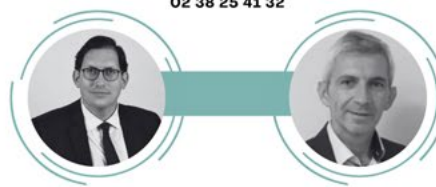


Jean-Pierre LANNES
Président

Anthony ZAJDOWICZ
Directeur

EPFLI FONCIER COEUR DE FRANCE

15 rue Eugène Vignat - BP 2019
45010 ORLEANS CEDEX 1
www.fonciercoeurdefrance.fr
02 38 25 41 32

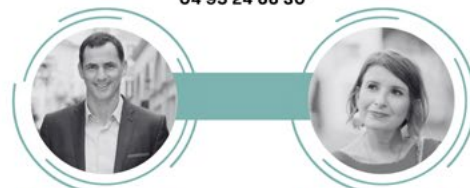


Ariel LEVY
Président

Ludovic HERBIN
Directeur

OFFICE FONCIER CORSE

22 cours Napoléon
20000 AJACCIO
www.isula.corsica
04 95 24 66 30

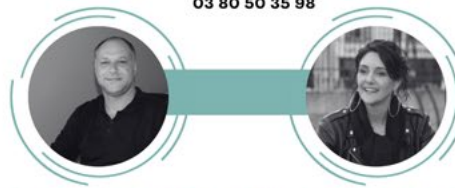


Gilles SIMEONI
Président

Julie DA COSTA
Directrice

EPF CÔTE-D'OR

40 avenue du Drapeau - BP 17510
21075 DIJON CEDEX
www.dijon-metropole.fr
03 80 50 35 98



Nicolas SCHOUTITH
Président

Caroline BOUDARD-OBADIA
Directrice

EPF DOUBS BFC

21 rue Pergaud
25000 BESANCON
www.epfdoubsbfc.fr
03 81 82 38 31



Philippe ALPY
Président



Sylvaine VEDERE
Directrice

EPF GRAND TOULOUSE

2 place de la Légion d'Honneur
31500 TOULOUSE CEDEX 5
05 31 22 90 49



Sacha BRIAND
Président



Marc VIGNERES
Directeur

EPF HAUTE-SAVOIE

1510 route de l'Arny
74350 ALLONZIER-LA-CAILLE
www.epf74.fr
04 50 63 20 06



Denis MAIRE
Président



Catherine MINOT
Directrice

EPF LANDES FONCIER

155 rue Martin Luther King
40000 MONT-DE-MARSAN
05 58 85 80 60



Jean-Marc LESPADÉ
Président



Hélène SAINT-LAURENT
Directrice

EPF LOIRE-ATLANTIQUE

Immeuble Insula - 11 rue Arthur III
44200 NANTES CEDEX
www.epfloireatlantique.fr
02 30 32 18 30



Leïla THOMINIAUX
Présidente



Jean-François BUCCO
Directeur

EPF MARTINIQUE

Tour Lumina - 1 rue Loulou Boisla ville
97200 FORT-DE-FRANCE
www.epf-martinique.com
05 96 79 24 15



Thierry JOACHIM
Président



Christophe CLAIRIS
Directeur

EPF MAYENNE-SARTHE

39 rue Mazagran - CS 21429
53014 LAVAL CEDEX
02 43 66 53 16



François BOUSSARD
Président



Nadia BAZUREAU
Directrice

EPF DAUPHINÉ

44 avenue Marcelin Berthelot
38100 GRENOBLE
www.epf-dauphine.fr
04 85 98 91 00



Joëlle HOURS
Présidente



Vincent REMY
Directeur

EPF MONTAUBAN

Marie de Montauban - BP 764
82013 MONTAUBAN CEDEX
05 63 22 12 00



Didier LALLEMAND

Président



Sébastien BOISSAT DE MAZERAT

Directeur

EPF OISE ET AISNE

PAE du Haut Villé - 17 avenue du Beauvaisis
60000 BEAUVAIS
www.epflo.fr
03 44 10 20 10



Bruno CALEIRO

Président



Jean-Marc DESCHODT

Directeur

EPF PAYS BASQUE

2 allée des Platanes - BP 50511
64105 BAYONNE CEDEX
www.epfl-pb.fr
05 59 01 63 60



Arño GASTAMBIDE

Président



Jean-Marie FAUT

Directeur

EPF PERPIGNAN PYRENEES MEDITERRANEE

35 boulevard Saint-Assiscle
66000 PERPIGNAN
www.epfl66.fr
04 68 68 44 87



Jean-Claude TORRENS

Président



Philippe MARECHAUX

Directeur

EPF REUNION

7 rue André Lardy
97438 SAINTE-MARIE
www.epf.re
02 62 28 95 35



Patrice SELLY

Président



Christine PARAMÉ

Directrice

EPF SAVOIE

25 rue Pellerin
73000 CHAMBERY
www.epfl73.fr
04 79 25 23 38



Jean-Marc LEOUTRE

Président



Nicolas LAVENU

Directeur

EPF TARN

Espace Ressources Le Causse
81115 CASTRES CEDEX
05 63 73 50 85



Olivier FABRE

Président



Elodie ALCAIDE

Directrice

EPF TERRES CARAIBES

Route de la Rocade
97139 GRAND-CAMP ABYMES
www.epf-guadeloupe.fr
05 90 91 66 05



Patrick SELLIN

Président



Corinne VINGATARAMIN

Directrice

EPF VAL-DE-LOIRE

26 rue James Watt
37200 TOURS
www.epfl-vl.fr
02 47 33 17 67



Valérie TUROT

Présidente



Audrey DEKEYSER

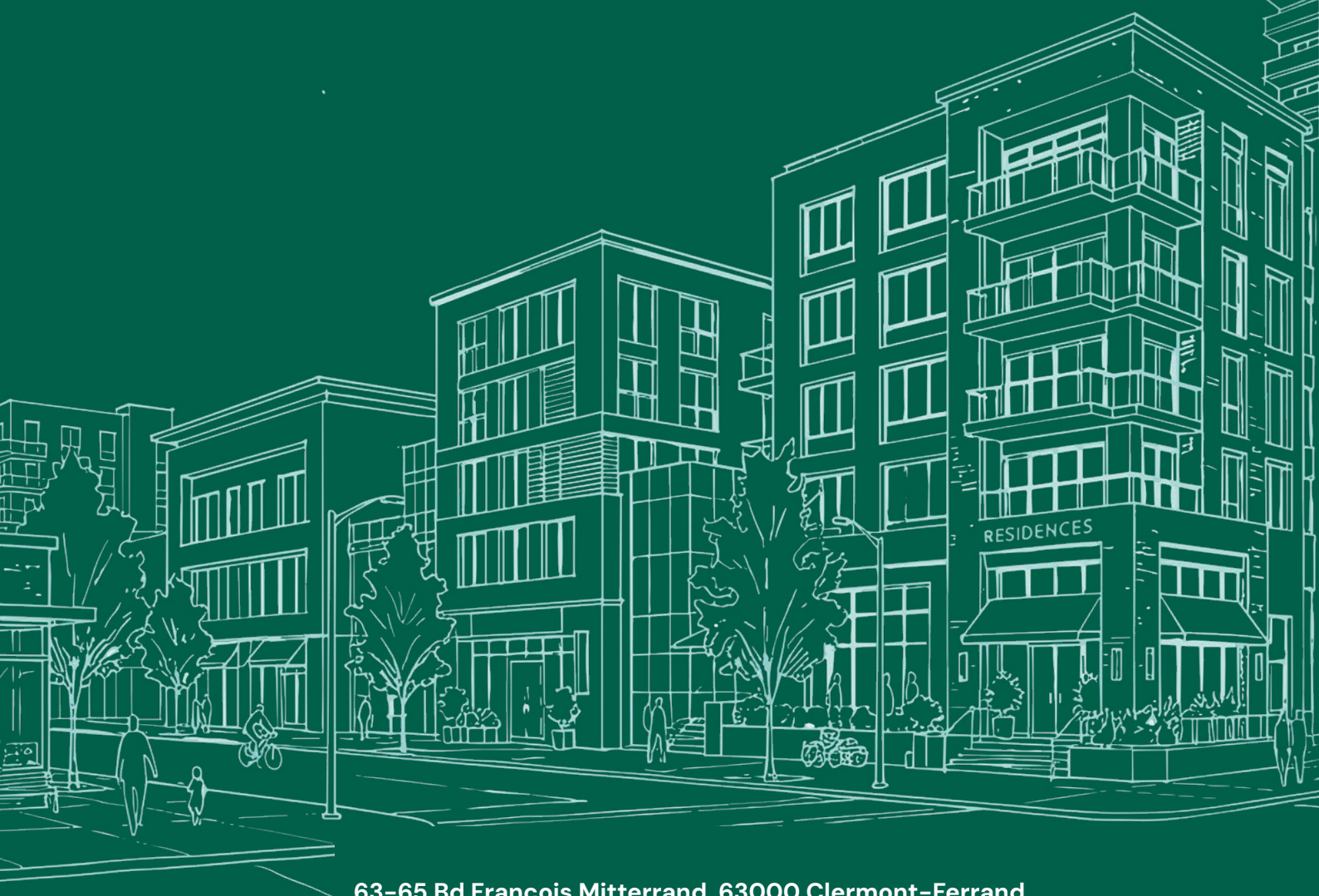
Directrice

Notes

[illegible]



Fédération des Établissements Publics Fonciers Locaux



63-65 Bd François Mitterrand, 63000 Clermont-Ferrand

www.federation-epf.fr



BANQUE des
TERRITOIRES



Partenaires de nos projets depuis 2015 !

Bilan réalisé par la Fédération des EPF Locaux
à partir des données du questionnaire
budgétaire parlementaire et du rapport de
gestion